



Comment tirer profit d'une carte de crédit

Comprendre les termes et conditions
de votre carte

Si vous voulez savoir ...

- Comment choisir une carte de crédit qui répond à vos besoins
- Comment déterminer si la période sans intérêt s'applique
- Comment tirer profit des taux d'intérêt de lancement peu élevés
- Comment économiser de l'argent lorsque vous utilisez votre carte

... ce livret vous sera utile!

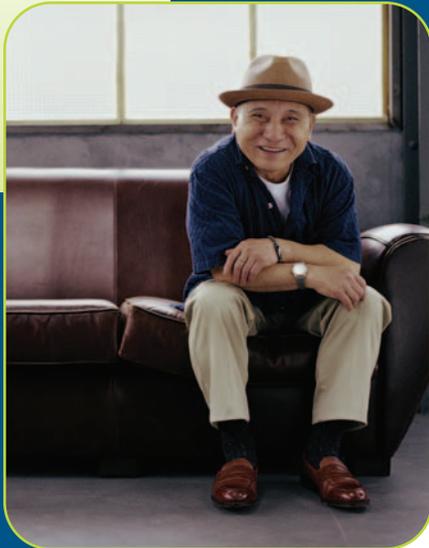


Table des matières

À propos de l'ACFC	1
À propos de <i>Les cartes de crédit : à vous de choisir</i>	2
Comprendre les termes et conditions de votre carte	4
Les bénéfices et risques d'utiliser une carte de crédit	4
Choisir une carte de crédit en quatre étapes	5
Comprendre les taux d'intérêt de lancement peu élevés	10
Savoir tirer profit des taux d'intérêt de lancement peu élevés	11
Comment les frais d'intérêt sont calculés	13
Comprendre la période sans intérêt sur les nouveaux achats	15
Comment déterminer si la période sans intérêt s'applique	16
Des conseils pour vous aider à économiser de l'argent	18
Votre aide-mémoire pour choisir une carte de crédit	20



À propos de l'ACFC

L'Agence de la consommation en matière financière du Canada (ACFC) est une agence du gouvernement du Canada. Elle a été créée pour protéger les droits des consommateurs et les informer au sujet des produits et services financiers.

Notre façon de vous protéger

Nous nous assurons que les institutions financières réglementées par le gouvernement du Canada respectent les mesures de protection des consommateurs prescrites par les lois et les règlements adoptés par le gouvernement fédéral. Nous veillons également à ce qu'elles respectent leurs propres codes de conduite et les engagements qu'elles ont pris envers vous comme consommateur.

Si vous aimeriez en savoir plus sur la protection des consommateurs et sur les codes de conduite de l'industrie, veuillez communiquer avec nous.



Notre façon de vous informer

L'ACFC fournit des renseignements, des conseils et des outils pour vous aider à protéger vos droits et à magasiner pour trouver les produits ou les services qui répondent à vos besoins. Vous pouvez obtenir cette information par téléphone, par correspondance, ou à travers notre site Web et nos publications.

Comment communiquer avec nous

Agence de la consommation en matière financière du Canada
427, rue Laurier Ouest
Édifice Enterprise, 6^e étage
Ottawa (Ontario) K1R 1B9

Centre de communications avec les consommateurs

(sans frais) : 1 866 461-2232
Télécopieur (sans frais) : 1 866 814-2224
Adresse électronique pour renseignements : info@acfc-fcac.gc.ca

Adresse électronique pour publications : pub@acfc-fcac.gc.ca
Site Web : www.acfc-fcac.gc.ca

À propos de *Les cartes de crédit : à vous de choisir*

Les cartes de crédit : à vous de choisir explique les caractéristiques et coûts des cartes de crédit. Cette publication consiste en une « trousse » contenant ce guide et d'autres livrets, un glossaire de termes-clés utilisés et une feuille de travail pour vous aider à choisir une carte de crédit. De plus, plusieurs tableaux comparatifs vous permettent de comparer les particularités des cartes de crédit disponibles au Canada, ainsi que les frais de service reliés à certaines transactions effectuées par carte de crédit.

Dans ces livrets, vous retrouverez des références à la « trousse ». Si vous n'avez pas reçu la trousse en entier et que vous aimeriez la recevoir, veuillez communiquer avec l'ACFC pour obtenir votre copie gratuite.

Les autres documents disponibles qui font partie de la trousse *Les cartes de crédit : à vous de choisir* sont indiquées ci-dessous.

Comment tirer profit d'une carte de crédit : comprendre les termes et conditions de votre carte

Voulez-vous économiser de l'argent et éviter des problèmes avec votre carte de crédit? En comprenant les bénéfices et risques de votre carte, comment votre société émettrice de cartes de crédit calcule vos frais d'intérêt et comment profiter de taux d'intérêt de lancement peu élevés, vous tirerez un plus grand profit de votre carte de crédit. *Comment tirer profit d'une carte de crédit* vous donne ces renseignements, et bien plus.

Vos droits et responsabilités : le coût d'emprunter avec une carte de crédit

C'est bien important de connaître les droits et responsabilités impliqués dans une carte de crédit. Ceci peut vous amener à épargner du temps et de l'argent, et vous aidera à éviter les problèmes financiers. *Vos droits et responsabilités* vous explique ceci.

Bien gérer votre argent : comment économiser avec une carte de crédit

Aimeriez vous réduire votre taux d'intérêt, utiliser votre solde créditeur de façon judicieuse et vous assurer que vos paiements mensuels ne sont jamais en retard? *Bien gérer votre argent* vous indiquera comment y arriver.

En toute sécurité : comment protéger votre carte de crédit et vos antécédents en matière de crédit

Chaque individu a un dossier de crédit, mais où se trouve-t-il et est-il exact? Comment pouvez-vous vous protéger si votre carte est perdue ou volée? *En toute sécurité* répond à ces questions, et d'autres encore.

Les cartes de crédit avec garantie

Le tableau comparatif *Cartes de crédit avec garantie* comporte des renseignements utiles sur ce sujet et vous permet de comparer les différentes cartes de crédit avec garantie disponibles au Canada. Si vous avez eu de la difficulté à obtenir une carte de crédit sans garantie, le tableau comparatif *Cartes de crédit avec garantie* pourrait vous être utile.

Tableaux comparatifs des cartes de crédit

Les feuillets suivants comparent les caractéristiques et les coûts de plusieurs cartes de crédit émises par les sociétés de cartes de crédit au Canada :

- cartes de crédit standard (à taux réduit et à taux régulier)
- cartes de crédit or (à taux réduit et à taux régulier)
- cartes de crédit platine (à taux réduit et à taux régulier)
- cartes de crédit en dollars américains
- cartes de crédit pour étudiants (à taux réduit et à taux régulier)
- cartes de crédit avec garantie
- cartes de crédit de commerçant
- cartes de paiement

Les deux tableaux suivants comparent les frais de service de plusieurs sociétés émettrices qui s'appliquent à certaines transactions faites par carte de crédit :

- frais de service sur les transactions effectuées par cartes de crédit Visa, MasterCard et American Express;
- frais de service sur les transactions effectuées par cartes de crédit de commerçant.

Feuille de travail pour vous aider à choisir une carte de crédit

Cette feuille de travail vous aidera à simplifier votre magasinage pour une carte de crédit. Apportez cette feuille de travail avec vous quand vous visitez la société émettrice et remplissez-la. Lorsque vous l'aurez complétée, vous aurez les renseignements dont vous avez besoin pour faire le bon choix d'une carte de crédit.

Glossaire des termes-clés utilisés dans cette trousse

Avance de fonds, délai de grâce, dépôt de garantie, taux d'intérêt annuel, taux préférentiel... vous retrouverez la définition de ces termes et d'autres encore dans le *Glossaire des termes-clés utilisés dans cette trousse*. Plusieurs termes que vous retrouverez dans votre contrat d'adhésion de carte de crédit sont également définis dans cette section.



Comprendre les termes et conditions de votre carte

Les cartes de crédit peuvent être extrêmement utiles et commodes. Elles font partie de la vie quotidienne. De nos jours, il peut être difficile de fonctionner sans carte de crédit.

Vous tirerez plus profit de votre carte de crédit si elle répond à vos besoins. Vous économiserez probablement de l'argent et vous pourrez gérer vos finances plus efficacement si vous comprenez les termes et conditions de votre carte de crédit.

Ce guide vous aidera à comprendre les cartes de crédit. Si vous êtes à la recherche de votre première carte ou d'une nouvelle carte, assurez-vous d'explorer toutes vos options, telles que les cartes de crédit spécialisées, les cartes de crédit pour étudiants et autres. À la fin de ce guide, nous avons également inclus un aide-mémoire pour vous aider à choisir une carte de crédit.

Si vous avez reçu une offre pour une carte avec un taux d'intérêt de lancement peu élevé, ce guide vous donnera aussi plus de renseignements sur ce type d'offre. Ou, si votre relevé de compte vous laisse perplexe, lisez les sections qui portent sur les frais d'intérêt et la période sans intérêt. À la fin de ce guide, nous vous donnons des conseils pour économiser de l'argent en frais d'intérêt et en frais de service.

Bénéfices

Une carte de crédit peut :

- vous aider à établir des antécédents en matière de crédit et bâtir une cote de solvabilité;
- être plus pratique que de porter de l'argent sur soi;
- vous prêter de l'argent gratuitement si vous payez *toujours* votre solde intégral par la date d'échéance;
- vous offrir des incitatifs, tels que des points de récompense que vous pouvez appliquer à l'achat de certains produits ou services; et
- vous offrir un mode de paiement pratique pour effectuer des achats par téléphone ou sur Internet.

Risques potentiels

Par contre, les cartes de crédit peuvent:

- vous amener à vous endetter au-delà de vos moyens;
- affecter votre cote de solvabilité si vos paiements mensuels sont en retard;
- voir des conditions qui sont difficiles à comprendre; et
- coûter beaucoup plus cher que d'autres formes de crédit comme les marges de crédit ou les prêts personnels.

Choisir une carte de crédit en quatre étapes

Choisir la bonne carte de crédit est plus facile si vous savez ce que vous recherchez et que vous comprenez ce que les différentes sociétés émettrices offrent. Voici quatre étapes que vous pouvez suivre pour vous aider à choisir la carte qui répond à vos besoins.

Étape 1 : Établissez vos besoins

Posez-vous les questions suivantes :

- Combien est-ce que je dépenserai avec ma carte, chaque mois?
- Est-ce que je serai en mesure de payer intégralement le solde de mon compte chaque mois?
- Est-ce que je bénéficierais de programmes de récompenses?
- Est-ce que je serais prêt à payer des frais annuels?

Étape 2 : Utilisez le tableau 1 ou l'organigramme 1 pour vous aider à choisir le type de carte de crédit dont vous avez besoin

- Il y a plusieurs types de cartes de crédit, y compris les cartes spécialisées. Pour plus de renseignements au sujet des cartes spécialisées, voir le tableau 1 (à la page 6).
- Si une carte spécialisée ne vous convient pas, utilisez l'organigramme 1 à la page 7 pour vous aider à choisir un autre type de carte de crédit qui répond à vos besoins.

Étape 3 : Magasinez pour trouver une carte de crédit dans la catégorie que vous avez choisie

Pour comparer les caractéristiques et les coûts des cartes offertes au Canada, consultez les tableaux comparatifs inclus dans cette trousse. Si vous n'avez pas reçu les tableaux de comparaison, communiquez avec l'ACFC pour obtenir une copie gratuite de ces tableaux.

Étape 4 : Avant de faire votre choix, assurez-vous de bien comprendre toutes les conditions qui se rattachent à la carte de crédit

C'est une étape importante qui vous économisera beaucoup de temps et d'argent! En comprenant les termes et conditions de votre carte de crédit, vous en profiterez davantage. En même temps, vous réduirez au minimum les inconvénients que présente l'utilisation de la carte. Assurez-vous de bien comprendre les points suivants :

- le taux d'intérêt appliqué aux achats, aux avances de fonds et aux transferts de solde;
- la méthode de calcul des frais d'intérêt;
- les frais annuels et autres frais applicables;
- le période de grâce (expliquée à la page 15);
- le paiement mensuel minimal;
- les conséquences des paiements en retard;
- les autres caractéristiques, comme les offres de lancement (expliquées à la page 10);
- l'ordre des transactions et comment votre paiement sera appliqué; et
- les étapes à suivre pour présenter une plainte ou faire état d'un problème concernant votre carte de crédit.

Une convention de carte de crédit est un contrat légal. Assurez-vous de comprendre toutes les conditions qui s'y rattachent avant d'utiliser la carte. Et lorsque vous ne comprenez pas quelque chose parfaitement, posez des questions!

Pour des renseignements supplémentaires à propos du choix d'une carte de crédit qui répond à vos besoins, consultez *Votre aide-mémoire pour choisir une carte de crédit* à la page 20, ou utilisez la *Feuille de travail pour vous aider à choisir une carte de crédit* figurant dans cette trousse.

Tableau 1 : Cartes de crédit spécialisées

Type de carte	Objectif principal	Caractéristiques	À considérer si ...	Tableaux comparatifs
<i>Carte en dollars américains</i>	Vous permet d'effectuer des achats en dollars américains	<ul style="list-style-type: none"> • Taux d'intérêt annuel aux alentours de 18 % • En général, a des frais annuels • Peut présenter des avantages additionnels comme une assurance-accidents ou une assurance-voitures de location 	<ul style="list-style-type: none"> • Habituellement, vous réglez votre solde intégralement chaque mois • Vous faites souvent des achats aux États-Unis • Vous possédez un compte bancaire en dollars américains qui vous permet de payer vos factures de carte de crédit 	Cartes en dollars américains + Frais de service sur les transactions faites par carte de crédit Visa, MasterCard et American Express
<i>Carte avec garantie</i>	Peut vous aider à établir ou à améliorer votre cote de solvabilité	<ul style="list-style-type: none"> • Taux d'intérêt annuel aux alentours de 20 % • Exige un dépôt pour garantir votre limite de crédit • Peut exiger des frais initiaux • S'accompagne généralement de frais mensuels de tenue de compte 	<ul style="list-style-type: none"> • Vous devez établir des antécédents en matière de crédit ou remédier à une mauvaise cote de solvabilité • Vous éprouvez de la difficulté à obtenir un autre type de carte de crédit 	Cartes avec garantie + Frais de service sur les transactions faites par carte de crédit Visa, MasterCard et American Express
<i>Carte de commerçant</i>	Offre des rabais sur les produits en magasin ou d'autres programmes de récompenses	<ul style="list-style-type: none"> • Taux d'intérêt annuel aux alentours de 28 % • En général, aucuns frais annuels • En général, peut seulement être utilisée chez le commerçant qui émet la carte ou dans un nombre limité de magasins • Le calcul de l'intérêt est souvent complexe • Certains commerçants vous chargent moins en frais d'intérêt car ils les calculent à partir de la date du relevé, plutôt qu'à partir de la date d'achat, ou si vous payez au moins 50 % de votre solde 	<ul style="list-style-type: none"> • Habituellement, vous réglez votre solde intégralement chaque mois • Vous faites souvent vos achats dans un magasin de détail en particulier • Vous pouvez profiter des avantages offerts par le commerçant 	Cartes de commerçant + Frais de service sur les transactions faites par carte de crédit de commerçant
<i>Carte de paiement</i>	N'a pas de limite de crédit	<ul style="list-style-type: none"> • Le solde doit être payé intégralement chaque mois • En général, a des frais annuels élevés • Taux de pénalité élevé pour les paiements en retard (habituellement d'environ 30 %) • A souvent une période de grâce plus longue que d'autres types de cartes • A souvent des programmes de récompenses • En général, peut seulement être utilisée chez le commerçant qui émet la carte ou dans un nombre limité de magasins 	<ul style="list-style-type: none"> • Vous réglez votre solde intégralement chaque mois • Vous pouvez profiter d'options comme le crédit illimité ou les programmes de récompenses 	Cartes de paiement + Frais de service sur les transactions faites par carte de crédit Visa, MasterCard et American Express

Organigramme 1

Répondez aux deux questions suivantes pour déterminer le type de carte qui vous convient.

1. Êtes-vous étudiant et disposez-vous d'un revenu limité?

Oui.

Une carte de crédit pour étudiants pourrait répondre à vos besoins.

- **Si vous reportez un solde** (c'est-à-dire, que vous ne réglez pas votre solde intégralement chaque mois), le taux d'intérêt est important. Vous devriez considérer une carte à **taux réduit** pour étudiants.



- **Si vous ne reportez pas de solde**, le taux d'intérêt est moins important. Vous devriez considérer une carte à **taux régulier** pour étudiants.



Non.

Passez à la question 2 à la page suivante.

Tableaux comparatifs	Caractéristiques d'une carte à taux réduit pour étudiants
<p>Cartes pour étudiants (à taux réduit)</p> <p>+</p> <p>Frais de service sur les transactions faites par carte de crédit Visa, MasterCard et American Express</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Conçue particulièrement pour les étudiants avec un revenu limité • Habituellement, a une limite de crédit d'environ 500 \$ • Taux d'intérêt annuel aux alentours de 12 % • En général, a des frais annuels. Assurez-vous que vos économies d'intérêts sont supérieures aux frais annuels. Pour en savoir plus sur les économies possibles avec une carte de crédit à taux réduit, consultez <i>Bien gérer votre argent</i> figurant dans cette trousse. • Peut vous aider à établir des antécédents en matière de crédit • A souvent des programmes de récompenses comme des escomptes dans les librairies ou les magasins de vêtements

Tableaux comparatifs	Caractéristiques d'une carte à taux régulier pour étudiants
<p>Cartes pour étudiants (à taux régulier)</p> <p>+</p> <p>Frais de service sur les transactions faites par carte de crédit Visa, MasterCard et American Express</p>	<p>Présente les mêmes caractéristiques que ci-dessus, compte tenu des exceptions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Taux d'intérêt annuel aux alentours de 18 % • En général, aucuns frais annuels

Organigramme 1 (suite)

2. Avez-vous besoin d'options en matière d'assurances, par exemple une assurance voitures de location ou une assurance médicale pour vos voyages?

Oui.

Une carte de crédit or ou platine pourrait répondre à vos besoins.

- **Si vous reportez un solde** (c'est-à-dire, que vous ne réglez pas votre solde intégralement chaque mois), le taux d'intérêt est important. Vous devriez considérer une carte or ou platine à **taux réduit**.



- **Si vous ne reportez pas de solde**, le taux d'intérêt est moins important. Vous devriez considérer une carte or ou platine à **taux régulier**.



Non.

Passez à la page suivante.

Tableaux comparatifs	Caractéristiques d'une carte or ou platine à taux réduit
<p>Cartes or (à taux réduit) ou Cartes platine (à taux réduit) +</p> <p>Frais de service sur les transactions faites par carte de crédit Visa, MasterCard et American Express</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Taux d'intérêt annuel aux alentours de 12 % • En général, plus les frais annuels sont élevés, plus les avantages que procure la carte sont grands • En général, a une limite de crédit d'au moins 2 500 \$ (or) ou de 5 000 \$ (platine) • Le seuil de revenu exigé est plus élevé • A souvent des programmes de récompenses • Offre souvent des avantages additionnels comme des assurances maladie et accidents • Assurez-vous que vos économies d'intérêts sont supérieures au montant des frais annuels. Pour en savoir plus sur les économies possibles avec une carte de crédit à taux réduit, consultez <i>Bien gérer votre argent</i> figurant dans cette trousse.

Tableaux comparatifs	Caractéristiques d'une carte or ou platine à taux régulier
<p>Cartes or (à taux régulier) ou Cartes platine (à taux régulier) +</p> <p>Frais de service sur les transactions faites par carte de crédit Visa, MasterCard et American Express</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Présente les mêmes caractéristiques que ci-dessus, compte tenu de l'exception suivante : • Taux d'intérêt annuel aux alentours de 18 %

Étant donné que vous n'avez pas besoin d'une carte qui possède les caractéristiques d'une carte or ou platine, une carte de crédit standard pourrait répondre à vos besoins.

- **Si vous reportez un solde** (c'est-à-dire, que vous ne réglez pas votre solde intégralement chaque mois), le taux d'intérêt est important. Vous devriez considérer une carte **standard à taux réduit**.



Tableaux comparatifs	Caractéristiques d'une carte standard à taux réduit
<p>Cartes standard (à taux réduit) + Frais de service sur les transactions faites par carte de crédit Visa, MasterCard et American Express</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Taux d'intérêt annuel aux alentours de 12 % • En général, a des frais annuels. Assurez-vous que vos économies d'intérêts sont supérieures au montant des frais annuels. Pour en savoir plus sur les économies possibles avec une carte de crédit à taux réduit, consultez <i>Bien gérer votre argent</i> figurant dans cette trousse. • Peut avoir des programmes de récompenses

- **Si vous ne reportez pas de solde**, le taux d'intérêt est moins important. Vous devriez considérer une carte **standard à taux régulier**.



Tableaux comparatifs	Caractéristiques d'une carte à standard à taux régulier
<p>Cartes standard (à taux régulier) + Frais de service sur les transactions faites par carte de crédit Visa, MasterCard et American Express</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Taux d'intérêt annuel aux alentours de 18 % • En général, aucuns frais annuels • A souvent des programmes de récompenses



Comprendre les taux d'intérêt de lancement peu élevés

Les sociétés émettrices de cartes de crédit offrent régulièrement des taux d'intérêt de lancement intéressants sur les nouvelles cartes qu'elles émettent, ou sur les transferts de solde à votre carte actuelle. Si vous avez tendance à reporter un solde sur une carte de crédit, ces offres pourraient vous être avantageuses.

Toutefois, vous devez savoir qu'en général, ces taux réduits s'appliquent seulement pour une *période limitée*. Lorsque la période de lancement prend fin, le taux d'intérêt s'augmentera au taux régulier de la carte. Pour savoir quel est le taux régulier de la carte, communiquez avec la société émettrice ou consultez les tableaux comparatifs dans cette trousse.

Avant de faire la demande pour un taux d'intérêt de lancement peu élevé, assurez-vous de comprendre toutes les conditions qui s'y rattachent. Demandez à la société émettrice :

- à quels types de transactions s'applique l'offre de lancement;
- quand l'offre de lancement prend fin;
- quel sera le taux d'intérêt régulier à la fin de la période visée par l'offre de lancement;
- si la période visée par le taux d'intérêt de lancement prendra fin au cas où vous effectuiez un paiement en retard ou dépassiez la limite de crédit;
- quel est l'ordre des transactions et comment votre paiement sera appliqué; et
- s'il y a d'autres frais ou conditions qui s'appliquent à l'offre.

Ne tenez pas compte d'un seul facteur, comme le taux d'intérêt de lancement, lorsque vous choisissez une carte de crédit. Pour déterminer si la carte de crédit que vous envisagez est celle qui vous convient, il faut en comprendre toutes les termes et conditions.



Savoir tirer profit des taux d'intérêt de lancement peu élevés

Avant d'accepter une carte qui comporte un taux d'intérêt de lancement peu élevé, assurez-vous de demander à la société émettrice à quels types de transactions s'applique l'offre. Si le taux de lancement peu élevé s'applique uniquement aux transferts de solde et/ou aux avances de fonds (et non pas aux achats), limitez vos nouveaux achats jusqu'à ce que le transfert de solde ou l'avance de fonds soit réglé pour épargner de l'argent à long terme.

Par contre, si vous continuez à faire des achats tout en ayant un solde impayé, vous pourriez réduire toute économie potentielle sur vos transferts de solde et vos avances de fonds, et ce, pour les deux raisons suivantes.

Vous perdrez la période sans intérêt sur les nouveaux achats

Si vous ne réglez pas le solde intégral à la fin du premier mois (y compris tous les achats, avances de fonds et transferts de solde), vous ne profiterez pas de la période sans intérêt sur les nouveaux achats (voir les pages 15 à 17 pour une explication de la période sans intérêt). Vous commencerez donc à payer des frais d'intérêt sur les nouveaux achats que vous effectuerez – calculés habituellement au taux régulier plus élevé qui s'applique à la carte de crédit – à compter de la date d'achat ou, dans certains cas, la date à laquelle ils sont inscrits au relevé.

Vos paiements seront appliqués en premier à la dette à laquelle s'applique le taux d'intérêt le moins élevé

La plupart des émetteurs de cartes de crédit appliquent vos paiements aux transferts de solde et aux avances de fonds avant de les appliquer aux achats. C'est ce qu'on appelle « l'ordre des transactions » aux fins de paiements.

Si vous effectuez un transfert de solde ou une avance de fonds et que, par la suite, vous effectuez de nouveaux achats, vous finirez par réduire votre potentiel d'épargne, parce que vous commencerez par rembourser la dette à laquelle s'applique le taux d'intérêt le moins élevé (le transfert de solde ou avance de fonds) et vous reporterez la dette à taux d'intérêt plus élevé (les achats) pendant une plus longue période.

Toutefois, l'ordre des transactions peut varier d'une société émettrice à l'autre. Demandez à votre société émettrice de vous expliquer quel est l'ordre des transactions qui s'applique à vos paiements.

Exemple : Savoir tirer profit des taux d'intérêt de lancement peu élevés

Dans les deux cas suivants :

- Vous transférez un solde de 5 000 \$ d'une ancienne carte à une nouvelle carte pour profiter d'un taux d'intérêt de lancement peu élevé.
- Votre nouvelle carte offre un taux de lancement de 6 % sur les transferts de solde et un taux d'intérêt annuel de 18 % sur les achats.
- Vos paiements s'appliquent d'abord aux transferts de solde, puis aux achats.
- **Dans les deux cas, vous aurez un solde impayé de 5 000 \$, mais vous paierez 9,06 \$ de moins de frais d'intérêt dans le premier cas.**

Cas 1:

- Vous ne faites **aucun autre achat** pendant le mois.
- Vous paierez **25,47 \$** en frais d'intérêt.

Cas 2:

- Quelques jours après le transfert de solde, vous effectuez un **achat de 1 000 \$** avec votre nouvelle carte.
- Le jour après l'achat, vous faites un **paiement partiel de 1 000 \$** pour ramener le solde impayé à 5 000 \$.
- Vous paierez **34,53 \$** en frais d'intérêt.

Cas 1: aucun autre achat	Solde impayé
1 ^{er} mai : transfert de solde	5 000 \$
31 mai : solde impayé	5 000 \$
Taux d'intérêt annuel sur le transfert de solde	6 %
Frais d'intérêt imposés en mai	25,47 \$*
* 5 000 \$ x (6 % d'intérêt ÷ 365 [jours par année] x 31 jours) = 25,47 \$	

Cas 2: achat supplémentaire de 1 000 \$	Solde impayé	
	Du transfert de solde	De l'achat
1 ^{er} mai : transfert de solde	5 000 \$	
5 mai : achat de 1 000 \$		1 000 \$
6 mai : paiement partiel de 1000 \$ (appliqué au transfert de solde)	4 000 \$	
31 mai : solde total impayé = 5 000 \$	4 000 \$	1 000 \$
Taux d'intérêt annuel sur chaque solde	6 %	18 %
Frais d'intérêt imposés en mai	21,21 \$*	13,32 \$**
Total des frais d'intérêt imposés en mai	34,53 \$	
* Transfert de solde : 5 000 \$ x (6 % d'intérêt ÷ 365 [jours par année] x 5 jours) + 4 000 \$ x (6 % d'intérêt ÷ 365 [jours par année] x 26 jours) = 21,21 \$		
** Achat : 0 \$ x (18 % d'intérêt ÷ 365 [jours par année] x 4 jours) + 1 000 \$ x (18 % d'intérêt ÷ 365 [jours par année] x 27 jours) = 13,32 \$		

Comment les frais d'intérêt sont calculés

Si vous réglez toujours intégralement votre solde de carte de crédit par la date d'échéance, vous ne payez jamais d'intérêt.

Sinon, votre société émettrice vous chargera des frais d'intérêt selon le type de transaction : un nouvel achat, un achat antérieur, un avance de fonds ou un transfert de solde.

Les nouveaux achats

- Sont les achats qui figurent sur votre relevé pour la première fois.
- Ceux-ci pourraient bénéficier d'une période sans intérêt à certaines conditions (consultez la section portant sur la période sans intérêt à la page 15.)

Les achats antérieurs

- Sont les achats qui figuraient sur un relevé antérieur et qui n'ont pas été réglés.
- Les frais d'intérêt s'accumulent à partir de la date à laquelle ces achats ont été effectués jusqu'à ce qu'ils soient réglés intégralement. Certains émetteurs calculent l'intérêt à partir de la date à laquelle ils sont inscrits au relevé.

Les avances de fonds et les transferts de solde

- Des frais d'intérêt s'appliquent à partir de la date de retrait des fonds ou du transfert de solde.
- Vous ne bénéficiez pas d'une période sans intérêt sur ces transactions.

Lorsque votre société émettrice de cartes de crédit calcule les frais d'intérêt qui vous sont imposés, elle utilise habituellement l'une de deux méthodes de calcul : la « méthode du solde moyen quotidien » ou la « méthode du solde quotidien ». Quoique les deux méthodes diffèrent dans leur méthode de calcul des frais

d'intérêt, les deux en arrivent au même montant de frais d'intérêt. Pour savoir quelle méthode votre société émettrice utilise, vérifiez votre contrat d'adhésion de carte de crédit ou communiquez avec la société émettrice.

Voici comment fonctionnent les deux méthodes.

Méthode du solde moyen quotidien

Le solde quotidien moyen de votre carte de crédit est le solde correspondant au cycle de facturation étalé selon le nombre de jours du cycle de facturation (habituellement 30 ou 31 jours). Le solde quotidien moyen est calculé à la fin du mois, en rajustant le solde chaque jour, puis en divisant le tout par le nombre de jours compris dans le cycle de facturation. Pour calculer les frais d'intérêt exigés pour le mois, il faut multiplier le solde quotidien moyen par le taux d'intérêt quotidien (obtenu en divisant le taux d'intérêt annuel par le nombre de jours dans une année [365]), puis en multipliant le résultat par le nombre de jours compris dans le cycle de facturation.

Méthode du solde quotidien

Contrairement à la méthode du solde quotidien moyen selon laquelle les frais d'intérêt exigibles sont calculés à la fin du mois, la méthode du solde quotidien consiste à établir les frais d'intérêt exigibles à la fin de chaque journée du cycle de facturation. Pour calculer les frais d'intérêt quotidiens, il faut multiplier le solde quotidien par le taux d'intérêt quotidien (obtenu en divisant le taux d'intérêt annuel par le nombre de jours dans une année [365]). Ensuite, on fait la somme des frais d'intérêt quotidiens pour obtenir le montant des frais exigés pour le mois.

Exemple : méthodes de calculer l'intérêt

L'exemple suivant vous démontre les deux méthodes de calcul.

M^{me} Tremblay a reçu sa nouvelle carte de crédit le 1^{er} janvier. Le 5 janvier, elle a fait un achat d'une valeur de 3 000 \$. Le relevé du mois de janvier, qui comprend les transactions effectuées entre le 1^{er} janvier et le 31 janvier (soit un cycle de facturation de 31 jours) indique que la date d'échéance du paiement est le 19 février.

Faisons l'hypothèse que M^{me} Tremblay n'a pas payé sa facture au complet à la date d'échéance. Par conséquent, le délai de grâce ne s'est pas appliqué à son nouvel achat, et les frais d'intérêt sont calculés à partir de la date d'achat (5 janvier). (Pour savoir pourquoi le délai de grâce ne s'est pas appliqué, consultez la page 16.)

Faisons aussi l'hypothèse que M^{me} Tremblay n'ait effectué aucun achat pendant le mois de février. Lorsque son relevé du mois de février arrive par la poste, il indique des frais d'intérêt d'environ 41 \$ pour le mois, calculés d'après le taux d'intérêt annuel de 18,5 %. Le taux d'intérêt quotidien est donc de 0,05068 pour cent, ce qui apparaît dans les calculs suivants. (Le taux d'intérêt quotidien est le taux d'intérêt annuel, divisé par le nombre de jours dans une année.)

	Méthode du solde quotidien moyen	Méthode du solde quotidien
Du 1 ^{er} au 4 janvier – aucune transaction	0 \$ pour 4 jours	0 \$ x (0,05068 %) = 0 \$ 0 \$ x 4 jours = 0 \$
Du 5 au 31 janvier – achat d'une valeur de 3 000 \$	3 000 \$ pour 27 jours	3 000 \$ x (0,05068 %) = 1,52 \$ 1,52 \$ x 27 jours = 41,05 \$
Calcul du solde quotidien moyen	$(0 \$ \times 4 \text{ jours}) + (3\,000 \$ \times 27 \text{ jours})$ cycle de facturation de 31 jours = solde quotidien moyen de 2 612,90 \$	Sans objet
Total des frais d'intérêt exigés¹	Solde quotidien moyen x taux quotidien en pourcentage x nombre de jours du cycle de facturation = 2 612,90 \$ x 0,05068 % x 31 jours = 41,05 \$	0 \$ + 41,05 \$ = 41,05 \$

¹ En général, les méthodes du solde quotidien moyen et du solde quotidien en arrivent au même montant de frais d'intérêt.

Comprendre la période sans intérêt sur les nouveaux achats

Vous bénéficiez de la période sans intérêt lorsque vous effectuez un achat sur votre carte de crédit et que la société émettrice ne commence pas immédiatement à vous charger des frais d'intérêt sur cet achat. Autrement dit, vous obtenez du crédit sans frais. Soyez prudent, car la période sans intérêt ne s'applique pas toujours à vos nouveaux achats. Pour plus de renseignements, consultez la section « Comment déterminer si la période sans intérêt s'applique ».

Il est important de savoir que la période sans intérêt ne s'applique pas aux transferts de solde ou aux avances de fonds. Avec ces transactions, les frais d'intérêt s'accumulent immédiatement.

La période sans intérêt sur les nouveaux achats commence la journée que vous effectuez un achat et se termine quand la société émettrice commence à appliquer des frais d'intérêt sur cet achat. La période sans intérêt comporte deux parties :

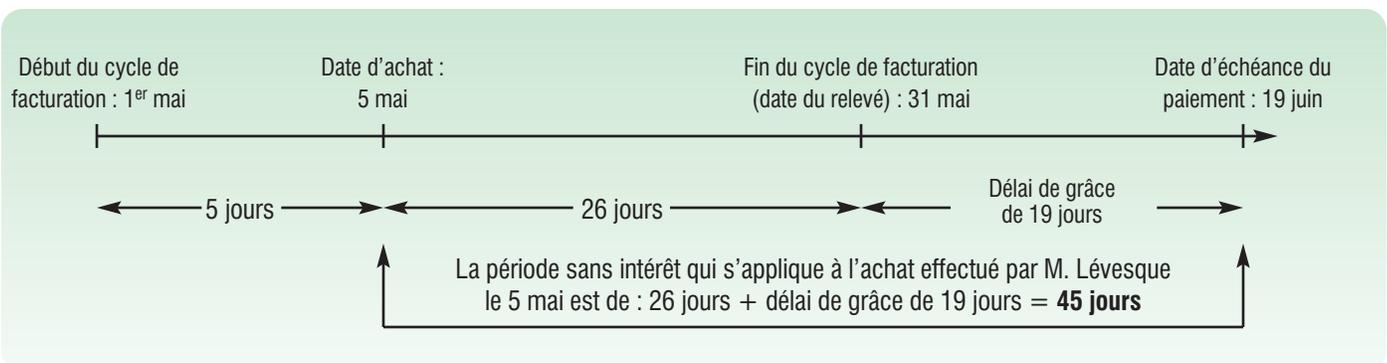
- la période entre la date de l'achat et la date du relevé, et
- la période entre la date du relevé et la date d'échéance du paiement. Celle-ci se nomme délai de grâce, et est fourni par la société

émettrice. Le délai de grâce peut varier de 15 à 26 jours. Reportez-vous aux tableaux comparatifs figurant dans cette trousse pour trouver la durée du délai de grâce dont vous disposez, ou renseignez-vous auprès de votre société émettrice.

Voyons l'exemple d'une période sans intérêt :

- Le relevé de M. Lévesque couvre les transactions qu'il a effectuées entre le 1^{er} mai et le 31 mai (cycle de facturation de 31 jours);
- M. Lévesque a effectué un nouvel achat le 5 mai;
- La date d'échéance du paiement est le 19 juin. Par conséquent, le délai de grâce accordé par la société émettrice est de 19 jours.

La période sans intérêt globale qui s'applique à l'achat effectué par M. Lévesque le 5 mai est de 45 jours, mais s'applique seulement si certaines conditions sont respectées (voir la section « Comment déterminer si la période sans intérêt s'applique » à la page 16).



Comment déterminer si la période sans intérêt s'applique

Pour déterminer si la période sans intérêt s'applique à vos nouveaux achats, les émetteurs utilisent une des deux méthodes :

- **Méthode 1 : Avec cette méthode, la période sans intérêt sur les nouveaux achats** s'applique seulement si vous payez votre solde intégral du mois courant, à la date d'échéance.
- **Méthode 2 : Avec cette méthode, la période sans intérêt sur les nouveaux achats** s'applique seulement si vous payez votre solde intégral du mois courant, à la date d'échéance, **et** que vous avez aussi payé intégralement le solde du mois précédent, à la date d'échéance (c'est-à-dire, vous ne devez pas reporter un solde du mois précédent).

Pour illustrer ces méthodes, examinons la situation de M. Lévesque. Il n'a pas payé intégralement son solde du mois d'avril, donc il reportait un solde de 2 000 \$. Le 5 mai, il a effectué un nouvel achat de 1 000 \$. Il a payé son nouveau solde en entier, en respectant la date d'échéance indiquée sur le relevé (le 19 juin). Voici comment les deux méthodes affecteraient ses frais d'intérêt.

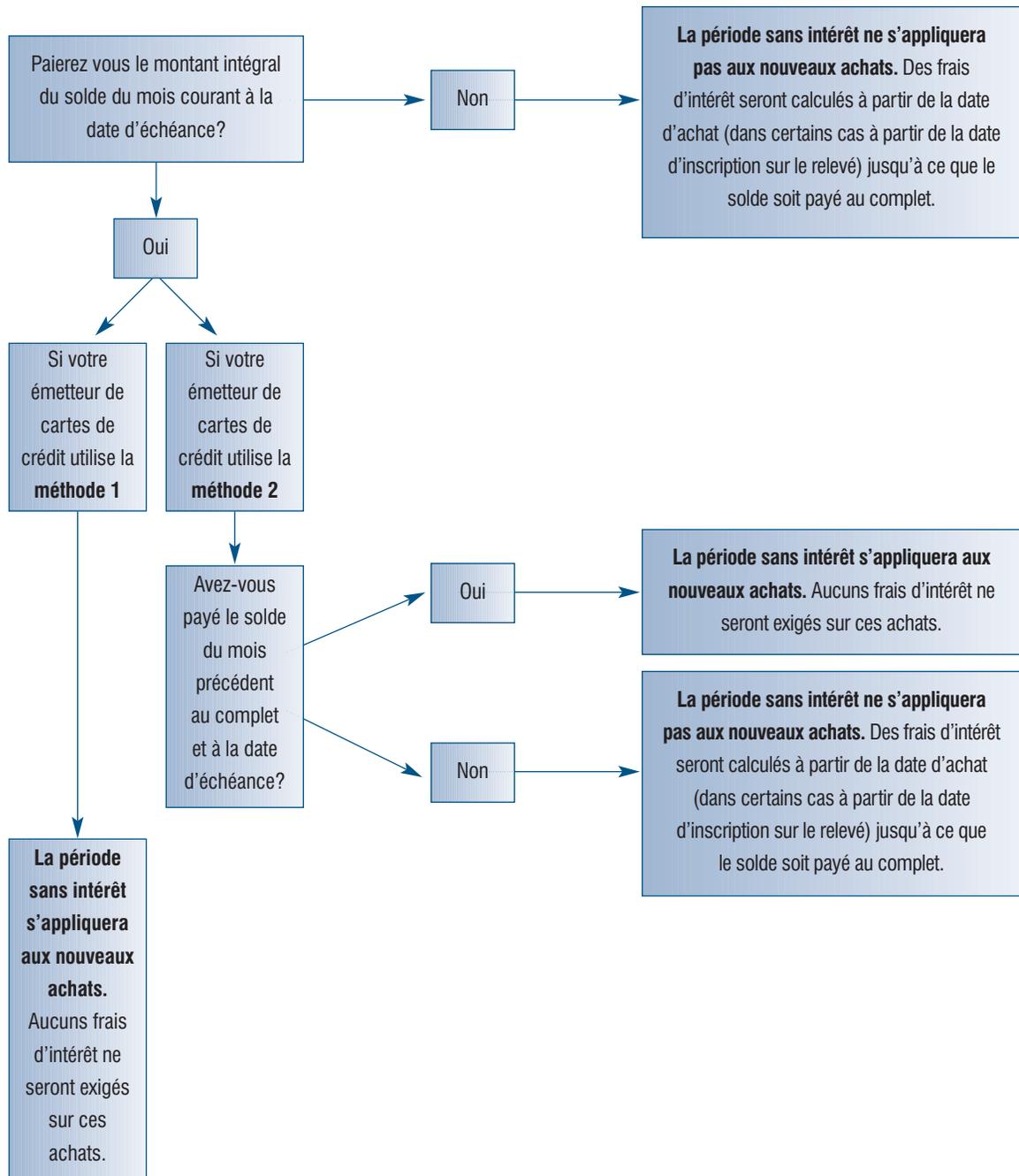
- **Si l'émetteur de cartes de crédit de M. Lévesque applique la méthode 1**, M. Lévesque aurait à payer des frais d'intérêt seulement sur le 2 000 \$ reporté du mois d'avril. Il bénéficierait donc de la période sans intérêt sur son nouvel achat de 1 000 \$ car il a réglé intégralement son solde du mois d'avril par la date d'échéance du 19 juin.
- **Si l'émetteur de cartes de crédit de M. Lévesque applique la méthode 2**, M. Lévesque aurait à payer des frais d'intérêt sur le 2 000 \$ reporté du mois d'avril, ainsi que sur le nouvel achat de 1 000 \$, et ce, parce que M. Lévesque a reporté un solde du mois d'avril.

Pour savoir quelle méthode utilise votre société émettrice de cartes de crédit, communiquez avec elle ou consultez les tableaux comparatifs figurant dans cette trousse.



Organigramme 2

Suivez le diagramme schématique présenté ci-dessous pour savoir si la période sans intérêt s'applique à vos nouveaux achats. N'oubliez pas de vérifier les tableaux comparatifs inclus dans cette trousse pour savoir si votre émetteur de cartes de crédit utilise la méthode 1 ou la méthode 2.



Des conseils pour vous aider à économiser de l'argent

Il y a plusieurs façons de tirer profit de votre carte de crédit et d'éviter des situations qui peuvent vous coûter cher.

Posez des questions

Si vous ne comprenez pas quelque chose concernant votre carte de crédit, demandez à votre société émettrice de vous l'expliquer. Leur réponse pourrait vous aider à faire des choix financiers plus éclairés.

Ne choisissez pas une carte de crédit en tenant compte d'un seul facteur

Des taux d'intérêt de lancement peu élevés ou des programmes de récompenses peuvent ne pas être aussi avantageux qu'ils paraissent à première vue. Considérez toutes les caractéristiques de la carte pour choisir la carte qui répond le mieux à votre situation financière.

Si possible, payez votre solde intégralement chaque mois

Si ce n'est pas possible, réglez-le au moyen d'une autre forme de crédit portant un taux d'intérêt moins élevé, par exemple une marge de crédit. Si vous faites ceci à chaque mois, vous obtiendrez toujours le délai de grâce sur votre carte de crédit. Dans votre budget mensuel, incorporez le montant nécessaire pour régler de manière intégrale votre solde impayé le plus vite possible.

Effectuez des paiements tôt entre les relevés

Si vous reportez un solde sur une carte de crédit, les frais d'intérêt s'accumulent habituellement à partir de la date de l'achat jusqu'au paiement intégral du solde. En effectuant des paiements tôt entre les relevés, vous économiserez en frais d'intérêt. Pour plus de renseignements au sujet des économies potentielles en effectuant des paiements tôt entre les relevés, consultez *Bien gérer votre argent : comment économiser avec une carte de crédit*, figurant dans cette trousse.

Faites recours aux avances de fonds seulement en cas de nécessité

Prenez des avances de fonds pour répondre à des besoins à court terme ou dans des situations d'urgence seulement, car l'intérêt s'applique à compter du jour de l'emprunt jusqu'à ce qu'il ait été remboursé intégralement. De plus, il y a souvent des frais de service qui s'appliquent aux avances de fonds. Si vous devez absolument obtenir une avance de fonds, effectuez un versement à votre émetteur de cartes de crédit dès que possible afin d'éviter d'accumuler des frais d'intérêt quotidiens.

Allouez assez de temps pour que votre paiement se rende à votre société émettrice de cartes de crédit

Sinon, votre paiement de carte de crédit pourrait être considéré comme étant en retard, et cela pourrait empêcher que la période sans intérêt s'applique à vos nouveaux achats, et pourrait également nuire à vos antécédents en matière de crédit. Pour plus de renseignements au sujet des paiements en retard, consultez *Bien gérer votre argent : comment économiser avec une carte de crédit*, figurant dans cette trousse.

Profitez de l'option de paiements préautorisés

Prenez en considération l'option de payer vos factures mensuelles automatiquement de votre compte bancaire pour vous assurer que vos paiements mensuels ne soient jamais en retard. Cependant, tenez compte de tous vos paiements préautorisés pour vous assurer d'avoir assez d'argent pour couvrir tous les retraits de votre compte. Pour plus de renseignements au sujet des paiements préautorisés, consultez *Bien gérer votre argent : comment économiser avec une carte de crédit*, figurant dans cette trousse.

Vérifiez vos relevés mensuels ou autre correspondance reçue de votre société émettrice de cartes de crédit

De cette façon, vous serez toujours au courant d'augmentations de frais ou de changements dans les règlements.

Votre aide-mémoire pour choisir une carte de crédit

Voici un aide-mémoire utile qui comporte plusieurs questions que vous devriez vous poser, et poser à la société émettrice, lorsque vous magasinez pour une carte de crédit. Assurez-vous d'apporter cette liste, ainsi que la *Feuille de travail pour vous aider à choisir une carte de crédit* figurant dans cette trousse, avec vous lorsque vous magasinez pour une carte de crédit.

Posez-vous les questions suivantes :

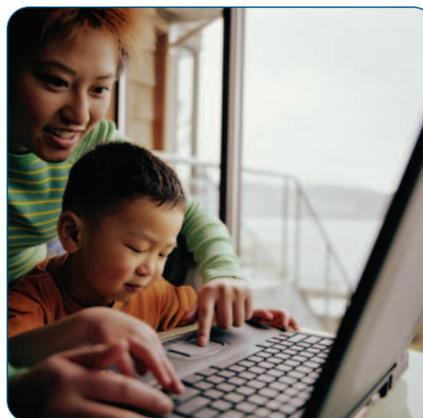
- Quel est le seuil de crédit que je peux assumer?
- Est-ce que je serai en mesure de payer mon solde intégralement chaque mois?
- Est-ce que je bénéficierais de programmes de récompenses?
- Suis-je prêt à payer des frais annuels?
- Est-ce que je fréquente souvent le même magasin au point où je pourrais bénéficier de la carte du commerçant?
- Est-ce que j'ai magasiné suffisamment pour trouver la carte de crédit qui me convient le mieux?

Lorsque vous explorez les termes et conditions de la carte :

- Quels sont les frais annuels et autres frais applicables?
- Quel est le paiement mensuel minimal?
- Quel(s) est (sont) le(s) taux d'intérêt imposé(s) sur les achats, les avances de fonds et les transferts de solde?
- Comment l'intérêt est-il calculé?
- Quel est le délai de grâce?
- Quelles sont les conséquences des paiements en retard?
- Quelles autres caractéristiques ou avantages sont offerts?
- Quel service à la clientèle ou aide est offert(e) pour la carte?

Lorsque vous considérez un taux d'intérêt de lancement peu élevé :

- À quel(s) type(s) de transactions s'applique l'offre de lancement?
- Quand l'offre de lancement prend-elle fin?
- Quel sera le taux d'intérêt régulier applicable à la fin de la période visée par l'offre de lancement?
- Y a-t-il d'autres frais ou conditions qui s'appliquent à l'offre?
- Est-ce que la période visée par le taux d'intérêt de lancement prendra fin soudainement si j'effectue un paiement en retard ou si je dépasse ma limite de crédit, et quel serait le nouveau taux d'intérêt applicable?
- Quel est « l'ordre des transactions » aux fins de paiements?
- Est-ce que cet « ordre des transactions » affectera les économies potentielles dont je pourrais bénéficier avec un taux d'intérêt de lancement peu élevé?





Comment communiquer avec nous

*Agence de la consommation en matière financière du Canada
427, rue Laurier Ouest
Édifice Enterprise, 6^e étage
Ottawa (Ontario) K1R 1B9*

*Téléphone (sans frais) : 1 866 461-2232
Télécopieur (sans frais) : 1 866 814-2224
Site Web : www.acfc-fcac.gc.ca*

Adresses électroniques :

*Renseignements généraux : info@acfc-fcac.gc.ca
Publications : pub@acfc-fcac.gc.ca*